

*Peut-on ou non abrégé les souffrances des animaux et êtres humains en fin de vie ?*

*Message de l'Ami (Jésus) reçu par Agnès Bos-Masseron le 17-11-13*

On ne peut répondre simultanément pour les animaux et pour les êtres humains. En ce qui concerne les animaux, l'union si profonde entre l'animal et son maître, et l'accompagnement que ce maître offre à l'animal dans la fin de son existence dans le corps, peuvent permettre au maître de sentir qu'il est juste d'accompagner le départ, qu'il est juste d'écourter une souffrance physique.

L'on pourrait dire que cela s'applique aussi aux êtres humains, pourtant ce n'est pas le cas. Le processus de départ du corps terrestre pour un être humain et pour un animal n'est pas le même. Il est préférable de n'interférer en aucune manière avec ce processus dans le contexte des êtres humains, si ce n'est par la puissance de l'amour. La puissance de l'amour peut à elle seule remédier à la douleur sans qu'il soit nécessaire pour un être humain de décider si oui ou non il doit aider pour interrompre un processus vital dans le corps humain.

Les lois sont très différentes. Ce qui s'applique aux animaux ne peut s'appliquer aux êtres humains.

*Auteur : Agnès Bos-Masseron*

*Vous pouvez reproduire et diffuser ces messages à condition qu'ils soient dans leur version intégrale sans modification, y compris le nom de l'auteur, du site [anandamath.org](http://anandamath.org) et ce dernier paragraphe (pas de vidéo au son enregistré par un robot).*